

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2320

Artikel: À la poursuite de la ressource "pub" : Les éditeurs en lutte contre les réseaux sociaux: le conflit en Australie, la prudence en Suisse
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À la poursuite de la ressource «pub»

Les éditeurs en lutte contre les réseaux sociaux: le conflit en Australie, la prudence en Suisse

Jacques Guyaz - 08 mars 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38559>

Facebook, Google et les autres tiennent à leur image d'héritiers du culte de la liberté californienne... du moins tant que leurs intérêts directs ne sont pas en cause ! Le cas échéant, ces entreprises montrent alors ce qu'elles sont réellement: des institutions froides, prêtes à user de leur puissance financière pour parvenir à leurs fins.

L'Australie vient d'en faire l'expérience. Elle a adopté une loi obligeant les plateformes numériques à rémunérer les entreprises médiatiques dont elles hébergent des contenus, articles de presse, émissions de radios, dessins et autres. Les médias australiens ayant subi un siphonnage de leurs recettes publicitaires par les *Big Techs* américaines, ces revenus ont subi une chute de 70 % et nombre d'éditeurs ont fait faillite.

Facebook a entamé une épreuve de force avec le gouvernement australien en bloquant toutes les publications d'articles sur ses pages, y compris les avis de services d'urgence et les publications officielles. Les Australiens, qui utilisent massivement l'entreprise de Mark Zuckerberg, se sont vus privés sans avertissement d'informations essentielles sur des risques de crues dans certaines régions ou de dangers d'incendie.

Bien entendu tous ces avertissements restaient disponibles ailleurs, sur les pages officielles notamment. Mais Facebook compte particulièrement, semble-t-il, pour l'information de la population sur l'île continent.

Rétropédalage

Finalement le gouvernement australien a renoncé à imposer une règle uniforme. Facebook a retiré son blocage et chaque groupe de presse pourra conduire des négociations séparées avec le réseau social pour obtenir une rémunération à chaque publication de contenus.

Google n'a pas suivi Facebook dans l'épreuve de force. Après avoir menacé de suspendre ses services, le moteur de recherche a négocié un accord avec *NewsCorp*, l'entreprise de l'Australien Rupert Murdoch qui détient les principaux médias de son pays d'origine. La publication d'articles de *NewsCorp* sur une nouvelle plateforme de Google, baptisée News Showcase, sera rémunérée.

Pour sa part, Microsoft qui dépend faiblement des annonceurs – pas plus de 5 % de ses revenus pour son moteur de recherche Bing – a déclaré qu'il appliquerait les législations nationales. Peu soutenu par les autres plateformes, Facebook a donc dû faire un pas en arrière et le gouvernement australien également.

On parle toujours globalement des GAFAM. Or il y a une différence fondamentale entre elles: Microsoft, Apple et Amazon vendent des produits réels alors que Facebook et Google se développent uniquement grâce aux annonceurs.

Et pied d'argile

La violence de la réaction de Facebook témoigne d'une volonté de ne rien céder et aussi sans doute d'une fragilité fondamentale. Facebook se finance à 98 % par la publicité et ne verse rien pour les contenus publiés sur ses pages. Si le réseau doit commencer à payer des droits, il entre dans une logique d'échange marchand qui lui est très étrangère.

Dans cette affaire, l'Australie, déjà en butte à un boycott chinois pour avoir écarté Huawei du marché de la 5G, n'a reçu aucune marque de solidarité de la part des pays européens, ni d'ailleurs de l'Union européenne. Seul Thierry Breton, le commissaire au marché intérieur et au numérique, a exprimé un soutien à Canberra.

Et en Suisse ? Pour l'instant – comme dans tous les pays d'Europe – un prudent statu quo s'est

établi entre les réseaux sociaux et les grands éditeurs, [Ringier Axel Springer](#) et Tamedia étant les seuls à être vraiment concernés par ce choc de titans. Pour l'instant, le premier a pris les devants en créant [Upday](#), un agrégateur de contenus installé sur les smartphones de la marque Samsung, mais qui peut être téléchargé

sur n'importe quel appareil.

Le but semble être de maintenir le contrôle sur toute la chaîne de publication et d'éviter que les publicités financent Facebook. Cette fragile stratégie réussira-t-elle ? Les grandes manœuvres ne font que commencer.

Boycotter Pékin 2022 ou mettre les points sur les i

Les Jeux olympiques de Pékin se profilent. L'appel au boycott est lancé contre les atteintes aux droits de l'homme, mais la Suisse piétine

Michel Rey - 06 mars 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38553>

Plus de 180 associations politiques et de défense des droits de l'homme [appellent](#) les gouvernements du monde entier à boycotter les Jeux olympiques d'hiver prévus à Pékin en 2022. [Parmi les signataires](#), figurent le Congrès mondial ouïghour - organisation basée en Allemagne, le Réseau international pour le Tibet et WeTheHongKongers, militant pour l'autodétermination du territoire. Cependant, cette revendication plurielle ne risque pas d'être entendue surtout, peut-être, depuis que l'administration Biden a indiqué qu'elle ne suivrait pas ces appels.

Pour sa part, le Comité international olympique (CIO) estime qu'un boycott ne sert absolument à rien, sinon à nuire aux athlètes. Il a déclaré que les préoccupations formulées par les ONG proboycott ont été, et sont abordées avec le gouvernement chinois et les autorités locales.

Le ministère chinois des Affaires étrangères estime, quant à lui, «*qu'il est extrêmement irresponsable de vouloir perturber ou faire obstacle aux préparatifs et à la tenue normale des Jeux olympiques pour des motifs politiques*». Et les [opposants](#) savent pertinemment que Pékin s'en moque et n'hésite pas à menacer les contestataires.

Les jeux d'hiver, apanage des régimes autoritaires

Le CIO peine à trouver des pays démocratiques prêts à organiser les Jeux d'hiver. En Suisse, les citoyens des cantons de Vaud, des Grisons et du Valais les ont refusés en votations populaires. Des refus similaires ont été exprimés en Norvège, en Suède et en Allemagne. Ils ont été justifiés par deux types de doutes: les apports escomptés pour le tourisme ainsi que leur compatibilité avec un développement durable.

Pour rappel, Pékin a déjà organisé les Jeux d'hiver en 2016. Les jeux d'hiver de 2022 lui ont été accordés par défaut. Il ne restait, en effet, dans la course que la Chine et le Kazakhstan. Deux régimes autoritaires, donc.

Depuis plusieurs décennies, les tentatives de boycotter les Jeux olympiques sont récurrentes. C'est ainsi que trois pays européens - l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse - avaient renoncé à participer aux jeux de 1956 à Moscou, pour réagir à l'invasion soviétique en Hongrie quelques mois plus tôt. En 1980, à l'initiative des États-Unis, 51 pays ont boycotté les jeux de la même Moscou et les athlètes de 15 d'entre eux, dont les Suisses, ont défilé, sans leur drapeau national, derrière la seule bannière internationale du CIO.